

2017/072

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

Séance du 16 Novembre 2017
Commune de
PAULHAN N° 2017/11/09

Date de la convocation	06/11/2017
	Votes : 24
Présents : 20	Pour : 24
Absents : 03	Contre : 0
Représentés : 04	Abstention : 0

L'an deux mille dix sept et le seize novembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, GASC Georges, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, JAURION Léon, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient Absents : MM. BORGNAT Géraldine, L'HOTE Valérie, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Mr BIROUSTE Pascal à Mr ARNAUD Raymond
- Mr ENGELVIN Gérard à Mme ARNAUD Pierrette
- Mme HEREDIA Fabienne à Mme DJUROVIC Aleksandra
- Mr JAM Thierry à Mr VALERO Claude

Objet : Travaux sur menuiseries bâtiment Ecole maternelle Françoise DOLTO tranche 7 et bâtiment G. SAND- Approbation devis travaux- demande de subvention auprès d' HERAULT ENERGIES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le syndicat départemental d'électrification de l'Hérault propose entre autre aux collectivités adhérentes la possibilité d'obtenir des aides financières, jusqu'à 10 000€ par an,

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20171116-2017-11-09-DE
Date de télétransmission : 20/11/2017
Date de réception préfecture : 20/11/2017

CV

pour toutes les actions menées par celles-ci en vue de réaliser des économies d'énergies, chauffage, isolation

Monsieur le Maire indique qu'il convient de prévoir budgétairement la réalisation d'une nouvelle tranche de travaux d'isolation des bâtiments communaux et de poursuivre le programme ainsi établi sur l'Ecole Françoise Dolto et le bâtiment G. Sand, pour un montant de fourniture de 12 174.00€ H.T.

Il précise que l'aide financière attribuée au taux de 60% du montant Hors taxes de la seule fourniture du matériel est plafonnée à 10 000€ par an et par collectivité. Il indique que le montant total des travaux envisagés par la collectivité s'élève pour la seule fourniture des menuiseries de l'école F. Dolto et du bâtiment G. Sand à 12 174.00€ H.T. Il indique que le montant total de la dépense fourniture et main d'œuvre s'élève à la somme de 15 704.00€ H.T.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Après avoir ouï l'exposé de son président,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'approuver le devis fourniture et pose des menuiseries pour l'amélioration de l'isolation des bâtiments Ecole Maternelle Françoise Dolto tranche 7 et G. Sand d'un montant de 15 704.00€ H.T.
- décide de solliciter l'attribution de l'aide financière telle que définie ci-dessus auprès d' HERAULT ENERGIES. Précise, à ce titre que le coût relevant spécifiquement de la fourniture est de 12 174.00€ TTC
- précise que les crédits sont ouverts au budget Primitif 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
C. VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20171116-2017-11-09-DE
Date de télétransmission : 20/11/2017
Date de réception préfecture : 20/11/2017